

***Élisabeth Madeleine Patterson***

Avocate et associée  
Dionne Schulze s.e.n.c.



***Note biographique***

Me Patterson a une pratique juridique variée, représentant principalement des entités autochtones. Elle conseille en matière d'obligation de consulter les autochtones, d'évaluation d'impact environnemental et social, de revendications particulières, d'autonomie gouvernementale, de droit de l'environnement, d'ententes commerciales, d'éthique de la recherche en milieu autochtone et aussi relativement à la protection des savoirs collectifs autochtones, de la culture autochtone et des renseignements personnels. Elisabeth a été impliquée dans des projets juridiques en Amérique latine, notamment avec Avocats sans frontières Canada.

***Domaines d'expertise en lien avec l'AQÉI***

- Droit relatif aux peuples autochtones
- Obligation de consulter les peuples autochtones et d'obtenir le consentement libre, préalable et informé
- Processus d'études d'impact social et environnemental
- Convention de la Baie James et du Nord du Québec
- Protection des savoirs collectifs autochtones